

# TARIFS DES LICENCES 2024

**Affiliations Occitanie 500 €** de 2001 à 3000 licences

**Affiliations des clubs 10 €** / clubs à payer à la FD ; **15 €** sont facturés aux clubs *décision de la réunion de CD du 29 mai 2021*

**Protection juridique de 5 centimes** / licenciés à payer à la FD

**Tarif des licences benjamin, minime, cadet : 12 €** dont 2€ pour la construction du centre national ou se trouvera le nouveau siège administratif de la FD

Le CD 46 perçoit 0 €

**Nouveauté : l'Occitanie percevra 5 €**

La Fédération perçoit 7 €

**Tarif licence junior : 17 €**

Le CD 46 perçoit 0 €

En Occitanie passage de 3.5 € à **5 €**

La Fédération perçoit 12 €

**Tarif licences senior, vétéran non classés et promotion : 36.5 €** dont 2€ pour la construction du centre national ou se trouvera le nouveau siège administratif de la FD

**Tarif licences senior, vétéran honneurs et élites : 41.5 €** dont 2€ pour la construction du centre national ou se trouvera le nouveau siège administratif de la FD

Pour le CD 46 : joueurs non classés et promotion (augmentation de 2.5 €) soit **19.5 €**

Pour le CD 46 : joueurs honneurs et élites (augmentation de 7.5 €) soit **24.5 €**

**En Occitanie passage de 3,5 € à 5 €**

La Fédération perçoit 12 €

**Duplicatas** : au tarif du prix de la licence de la catégorie 36.5 € pour les seniors / 17 € pour les juniors / 12 € pour les cadets, minimes, benjamins

*Comme il est stipulé dans les statuts, l'augmentation du tarif de la part des « licences CD » doit être soumise au vote des Présidents clubs lors de l'AG annuelle (dernière augmentation votée à l'AG extraordinaire du 6 janvier 2023)*

*La répercussion automatique des augmentations demandées par le Comité Régional ou par la FFPJP a été votée par les Présidents de clubs lors de l'AG extraordinaire du 15 avril 2016*

*Les clubs peuvent proposer un prix différent afin de contribuer à leur fonctionnement.*

**Mutation interne : 30 € (tarif fixé par la FFPJP dont répartition ci-dessous)**

20 € reviennent au CD46

10 € reviennent à la FD

**Mutation externe : 50 € (tarif fixé par la FFPJP dont répartition ci-dessous)**

20 € reviennent au CD46

10 € reviennent au Comité Régional

20 € reviennent à la FD